

No concours :

923

Titre de l'emploi :

Enseignante, enseignant en arts plastiques au primaire et secondaire

Lieu de travail :

Tout le territoire du CSSMB

Salaire :

Salaire annuel

Échelle salariale :

51 461,00\$ - 100 246,00\$

Durée de l'affichage :

Du 2024-07-01 08:00 au 2025-06-30 23:45

Faites partie de notre belle équipe, [venez bâtir l'avenir avec nous !](#)

Bienvenue dans le monde passionnant de l'éducation, où chaque jour est une opportunité de façonner l'avenir brillant des jeunes esprits!

Le CSSMB recherche actuellement des enseignantes et des enseignants dynamique et inspirant(e) pour occuper des postes contractuels ainsi que des remplacements à temps partiel et à temps plein pour rejoindre notre équipe dédiée au primaire et au secondaire.

En tant qu'enseignante ou enseignant en arts plastiques, vous serez présente ou présent pour inspirer la créativité visuelle et l'expression artistique de vos élèves. Prête ou prêt à transformer chaque jour en une aventure éducative inoubliable?

Rejoignez-nous pour faire partie d'une équipe engagée qui valorise l'apprentissage, la croissance personnelle et l'épanouissement de la future génération de demain.

Nos avantages :

En enseignant au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB), vous aurez la chance de :

- Participer à notre plan d'engagement vers la réussite qui nous permet d'obtenir un taux de diplomation de 90.9% surpassant de 9 points la moyenne provinciale du réseau public au [CSSMB](#);
- Profiter d'un programme d'insertion professionnelle et de mentorat pour les nouveaux enseignants;

- Enseigner à différents types de clientèle et dans différents milieux socio-culturels;
- Choisir le quartier de votre lieu d'affectation : milieu urbain ou bucolique;
- Bénéficier du remboursement d'activités de formation et de perfectionnement;
- Accéder à une gamme complète d'assurances collectives, à des avantages sociaux et à un régime de retraite;
- Évoluer grâce à notre programme de relève à la direction d'établissement;
- Bénéficier de notre plateforme SIR (système informatisé de remplacement) pour de la suppléance au niveau préscolaire et primaire;
- Bénéficier d'un programme de loisirs diversifiés et de rabais employé;
- Accéder à un service de télémédecine;
- Le CSSMB encourage une culture axée sur le bien-être et l'équilibre. Débranchez-vous pour mieux reconnecter!;
- Bénéficier d'un programme d'aide aux employés.

Responsabilités :

Tâches éducatives

- Donner des cours et leçons prévues au programme scolaire;
- Faire l'encadrement et la récupération.

Autres tâches professionnelles

- Être responsable des projets confiés par la direction;
- Avoir des échanges, des suivis et des communications avec d'autres membres du personnel, la direction de l'école et des parents, etc. (plan d'intervention, suivi d'élèves, etc.);
- Faire la surveillance de l'accueil et des déplacements des élèves;
- Faire de la préparation, de la planification et de la correction.

Exigences et compétences recherchées :

Être inscrit(e) à temps plein dans une université québécoise au baccalauréat en enseignement des arts plastiques, avoir 15 crédits de complétés avec une preuve d'inscription de l'année en cours et la réussite du test de français (TECFÉE, SEL ou CÉFRANC) avant la fin de vos études.

OU

Avoir l'une des qualifications ci-dessous (section Qualifications)

Qualifications :

- Autorisation provisoire d'enseigner - *Exigence*
ou
- Brevet d'enseignement - *Exigence*
ou
- Permis probatoire d'enseigner - *Exigence*

Scolarité :

- Baccalauréat Enseignement - Arts plastiques au préscolaire et au primaire - *Atout*

Langues :

- Français écrit - Élevé - *Exigence*
- Français parlé - Élevé - *Exigence*

Nous vous remercions de votre intérêt envers le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Sachez que toutes les candidatures seront traitées et que nous communiquerons avec les personnes qui correspondent au profil recherché.

Nous souscrivons également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invitons donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

Tous nos employés sont soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSMB d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi, [cliquez ici](#).